CANTON DE VAUD

DÉCLARATION D'IMPÔT 2021

IMMEUBLES AGRICOLES

Impôt cantonal et communal
Impôt fédéral direct

Commune : _____ N° de contribuable : _____

FORMULE 03 A

Date d'acquisition : _____ Nom et prénom : _____

Date d'aliénation : _____ Rue : _____

Part de propriété : _____ / _____ Domicile : _____

Commune de situation : _____ Canton : Vaud Code du Pays : _____

Nature et désignation : AGRICOLE

*	N° RF	Désignation	Estimation fiscale
Immeuble à prépondérance privée ..... ☐			
Immeuble à prépondérance commerciale ..... ☐			
* à compléter par une croix			
Pour le propriétaire de plusieurs parcelles affectées à l'agriculture, cette formule complémentaire permet de les grouper **par lieu de situation (commune) et par rubrique (immeuble à prépondérance privée ou commerciale),** afin d'éviter de remplir de nombreuses Annexes 07.			
Une formule distincte sera remplie pour chaque immeuble acquis ou vendu.			
En remplissant ce document, le contribuable n'est en aucun cas dispensé de remplir toutes les rubriques de l'Annexe 07, y compris les frais d'entretien d'immeubles.			
Pour les immeubles utilisés par des tiers principalement à des fins commerciales, seuls les frais effectifs peuvent être invoqués. La déduction forfaitaire n'entre pas en ligne de compte.			
Ce principe s'applique notamment à un domaine loué à un exploitant agricole qui en tire le revenu de son activité indépendante.			
Les données mentionnées dans les cases ☐ **sont à reporter intégralement dans l'Annexe 07.**			
		Total à reporter sur l'ANNEXE 07	

Lieu et date _____ Signature(s) _____